

Compte-rendu du Conseil d'établissement du mardi 26 novembre 2013

Présents :

Membres de droit : Mme Feyeux, M. Fau, Mme Fouillade, M. Fouquet

Représentants des personnels : Mme Fuzeau, M. Bonnet

Représentants des parents : Mme Caparros, Mme Carter, Mme Lemaistre

Représentants des élèves : Clara Girardeau, Marin Boone

Membres siégeant à titre consultatif : Mme Galanti (représentante de M. Langlet, conseiller à l'AFE),

Mme N'go Oum (représentante de M. Loiseau, conseiller à l'AFE)

1- Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 8/10/2013

Le PV est approuvé à l'unanimité .

2- Installation du conseil d'établissement

Rappels : le CE est l'organe principal qui règle les affaires de l'établissement, il est compétent pour le 1^{er} et le 2nd degré en ce qui concerne les questions pédagogiques et éducatives de l'établissement.

Il adopte : le Projet d'Etablissement, le règlement intérieur de l'établissement, les horaires scolaires et le calendrier de l'année scolaire, le plan annuel d'éducation à l'orientation.

Il émet un avis sur les autres sujets.

C'est un organe tripartite : 5 membres de droit représentant l'administration, 5 représentants élus des personnels (un siège non pourvu), 5 représentants élus des parents d'élèves et des élèves.

Il est présidé par le chef d'établissement. Il comprend également des membres siégeant à titre consultatif : le Consul de France, les représentants de l'Assemblée des français de l'étranger ou leurs représentants désignés par l'Ambassadeur de France sur proposition des élus, le vice-président du conseil des délégués pour la vie lycéenne, un représentant du Comité de Gestion.

A chaque début de séance, le président fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance, membre de l'administration et d'un secrétaire adjoint. Ce dernier est choisi à tour de rôle parmi les représentants des personnels et des parents. Le PV est adopté à l'ouverture de la séance suivante et affiché dans les locaux de l'établissement.

Les membres du nouveau CE sont invités à se présenter.

Mme Feyeux est la secrétaire de séance, Mme Lemaistre est la secrétaire de séance adjointe.

3- Installation des différents conseils et comités

• Le conseil d'école

Dans tous les établissements qui comprennent un enseignement du 1^{er} degré placé sous la responsabilité d'un directeur d'école est instauré un conseil d'école. Il est consulté sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école primaire. Ce conseil est présidé par le Directeur d'école.

Ce conseil s'est réuni une première fois le 20 décembre. Monsieur Fau présente les questions à l'ordre du jour de ce conseil : Bilan de la rentrée et actions menées depuis. Le procès-verbal du Conseil d'école du 20 décembre sera annexé au PV du CE.

- **Le conseil du second degré**

Il est mis en place dans tous les établissements du second degré. Il prépare les travaux du CE pour tout ce qui concerne le second degré, notamment : les structures pédagogiques, l'organisation du temps scolaire, le projet d'établissement dans sa partie second degré. Il est présidé par le chef d'établissement. Sa composition est tripartite comme celle du CE.

Représentants de l'administration : Mme Feyeux, Proviseure - Mme Fouillade, DAF- M. Fouquet, CPE

Représentants des personnels : M. Bonnet – M. Moralès

Représentants des parents et des élèves : Mme Caparros - Mme Lemaistre – Clara Girardeau

Coline Barret, vice-présidente du CVL, assiste à titre consultatif au conseil du second degré.

Ce conseil se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis, au moins 2 fois par an. Le compte-rendu du conseil du second degré est porté à la connaissance du CE et annexé au PV du conseil d'établissement.

- **Le conseil de vie lycéenne**

C'est une instance où sont débattues toutes les questions relatives aux conditions de vie dans l'établissement. Les lycéens émettent des avis et formulent des propositions qui sont portées à la connaissance du CE.

Ce conseil est composé de 10 lycéens élus par l'ensemble des élèves. Ils élisent en leur sein un vice président et un suppléant. Coline Barret est vice-présidente du CVL, Louis Locqueville est son suppléant.

Assistent à titre consultatif aux réunions du CVL des représentants (volontaires) des personnels et des parents d'élèves :

M. Fouquet CPE- Mme Berthod, professeur d'histoire-géographie,

Mme Florenville - Mme Posez

- **Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté**

C'est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit et évalue un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la santé et à la citoyenneté, intégré au projet d'établissement. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement.

Ce comité comprend Mme Feyeux, Proviseure – M. Fouquet, CPE

Deux professeurs : Mme Küfer, professeur de SVT – Mme Berthod, professeur d'histoire-géographie

Deux parents : Mme Prieur – Mme Gabriel

Deux élèves : Antonin Jean – Louis André

Ce conseil mis en place pour le secondaire pourrait aussi accueillir des représentants de l'école primaire.

Mme Fuzeau se charge de contacter deux enseignants du primaire pour participer à ce comité.

- **La commission menus**

Mme Fouillade est chargée d'animer cette commission qui examine les menus d'une période et propose des modifications à la société chargée de la gestion de la cantine. Deux réunions ont eu lieu depuis septembre, elles ont permis de réellement améliorer la qualité et la quantité des repas servis. Les représentants des élèves confirment cette nette amélioration rapportée par l'ensemble des délégués de classe.

Une demande a été faite au sous-traitant de limiter la distribution de bonbons à la fin des repas, en maternelle. Celle-ci doit être exceptionnelle (fêtes).

4- Bilan de rentrée

- **Effectifs 2013-2014** : 552 élèves, au lieu de 573 à la rentrée 2012, répartis de la manière suivante

Maternelle : 84 élèves (4 classes)

Elémentaire : 224 élèves (10 classes)

Collège : 170 élèves (7 classes)

Lycée : 74 élèves (3 classes)

Les effectifs sont en baisse au primaire, en maternelle et en CM2 notamment. Cette baisse a des répercussions au secondaire, tendance déjà constatée cette année en 6^{ème}.

Des questions sont posées sur les raisons de cette baisse d'effectifs. Plusieurs éléments sont soulignés :

- la demande d'un enseignement d'anglais dès les petites classes. Cet enseignement est mis en place depuis septembre à partir de la moyenne section de maternelle.
- Le départ d'élèves en fin de CM1 vers le système allemand. Certains départs, notamment ceux d'enfants ayant la double nationalité, sont prévus dès l'entrée en maternelle. D'autres concernent des enfants de parents français, souvent de très bons élèves. Ce phénomène est nouveau.
- L'arrivée de familles françaises qui font le choix de l'inscription de leurs plus jeunes enfants dans le système allemand.

Monsieur Fau précise qu'en petite section de maternelle, seul 1/3 des élèves est français.

Une réflexion pourrait être menée sur le nom du LFdD qui pourrait être plus international puisque nous enseignons l'anglais et l'allemand dès la maternelle.

Dans ce contexte de baisse des effectifs, l'exercice budgétaire 2014 sera plus contraint.

- **Les actions du projet d'établissement mises en place depuis la rentrée**

1^{er} axe : Une pédagogie en route vers l'excellence

Dans le cadre de la maîtrise de la culture française :

- Avec l'aide de l'Institut français, les élèves de 2^{nde} et de 1^{ère} ont rencontré un cinéaste sénégalais. Marin Boone souligne l'intérêt de cette rencontre, l'ouverture à une autre culture, une autre manière de s'exprimer.
- Mise en place du prix des lycéens en SES, lecture de 5 ouvrages économiques en 1^{ère} et en tale ES.
- Participation à des actions mises en place par le réseau AEFÉ comme le concours de discours à Francfort pour les CM2, l'action pédagogique pilote « lieux de mémoire » avec le projet conduit avec les élèves de terminale intitulé « Auschwitz, quelle signification pour moi qui aurai 18 ans en 2014 ? » Une restitution de l'expérience du voyage en Pologne est prévue dans le courant du 2^{ème} trimestre.
- Participation de la classe de CM1 de Mme Hoffmann-Gautier à l'opération sapins de Noël de l'UNICEF organisée par la Commerzbank en liaison avec les consulats des différents pays. Le thème choisi pour le sapin décoré par nos élèves est « la France et ses régions », sujet sur lequel les élèves travaillent en classe. Ce projet participe à notre objectif de mieux faire connaître l'école.

Dans le cadre de la politique des langues :

- Mise en place depuis la rentrée de septembre d'un programme d'anglais dès la moyenne section de maternelle jusqu'au CM2. Le LFdD est la seule école française en Allemagne qui offre ce programme en maternelle.
Monsieur Bonnet pose la question du niveau d'anglais qui monte au secondaire. Comment gérer des groupes très hétérogènes avec des élèves très compétents en anglais. Monsieur Bonnet souligne que les enseignants sont formés à enseigner l'anglais en langue vivante et pas en langue maternelle. Madame Feyeux fait remarquer qu'il existe dans le plan régional de formation continue des formations permettant de travailler sur la différenciation. Des professeurs de langue sont inscrits à ces formations.
En allemand, il existe des groupes de niveaux mais des questions demeurent comme la composition des groupes afin qu'ils soient moins déséquilibrés et la mise en place d'un programme de certifications. Un groupe de travail sera réuni pour répondre à cette problématique.
- Rencontre avec la proviseure-adjointe de la Gesamtschule Heinrich Heine : projet de rencontres sportives.
Invitation des classes de CP par des élèves allemands et leurs professeurs de français. D'autres projets devraient voir le jour autour du théâtre.
- Voyage à Madrid pour les élèves de l'enseignement exploratoire espagnol en 2^{nde}. Les élèves rencontreront pendant une journée des élèves du lycée français de Madrid.

Dans le cadre du développement de l'enseignement scientifique :

- Mise en place d'emplois du temps permettant une optimisation de l'utilisation du laboratoire de sciences.
- Montage de projets nécessitant un investissement dans du matériel d'EXAO notamment en SVT. Une demande de subvention pourrait être faite aux sénateurs.

- En liaison avec le cours de MPS, visite de Bayer laboratoire.

Dans le cadre de la promotion de l'enseignement du sport :

- Mise en place cette rentrée d'un cycle natation pour les 6èmes
- Davantage de créneaux horaires libérés au gymnase pour les classes du primaire.
- Tournoi de basket le 11 décembre au gymnase avec une classe d'un lycée allemand.
- Un atelier basket animé par Monsieur Gallard, professeur d'EPS est proposé le vendredi de 14h15 à 15h45 au gymnase. L'objectif est de pouvoir organiser des rencontres avec des élèves d'établissements allemands.

Les représentants parents disent qu'ils vont faire circuler l'information, de nombreux parents n'étant pas au courant que le LFdD proposait cette activité.

En ce qui concerne l'équipement multimédia :

- Trois salles du nouveau bâtiment ont été équipées en vidéoprojecteurs interactifs à cette rentrée scolaire. Des visualiseurs ont été achetés pour le secondaire et le primaire.

Les représentants élèves confirment que ce matériel leur est très utile pour travailler plus efficacement en cours.

L'objectif est d'installer un vidéoprojecteur relié à un ordinateur dans chaque salle de classe.

Monsieur Bonnet mentionne que le fait que les salles ne sont pas toutes équipées d'un ordinateur rend difficile une utilisation régulière de Pronote. Il souligne que les retours concernant l'utilisation de ce logiciel sont positifs parmi les enseignants. Les élèves malades peuvent avoir accès aux cours manqués et vérifier leurs devoirs. Monsieur Fouquet encourage les élèves et leurs parents à consulter Pronote pour les aménagements d'emploi du temps. En effet, les absences de professeurs sont enregistrées ainsi que la durée de l'absence alors qu'il n'y a pas toujours eu la possibilité de le noter sur le carnet de liaison. La connexion au logiciel est lente mais il ne semble pas y avoir de possibilité rapide d'amélioration.

2^{ème} axe : Un accompagnement individualisé pour obtenir le meilleur de chacun

Dans le cadre de l'accompagnement individualisé :

- Mise en place des PPRE au collège sous la responsabilité du professeur principal qui prend contact avec les parents et organise une rencontre entre les parents, l'élève et les enseignants des disciplines concernées par le PPRE. Un contrat est alors signé entre les parties indiquant des objectifs à atteindre et des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Le contrat est établi pour une durée précise et un bilan est fait à la fin de la période.

Dans le cadre de l'orientation :

- Mise en place d'un parcours de découverte des métiers et des formations, le PDMF(point 6 de l'ordre du jour)

3^{ème} axe : Une éducation à la responsabilité pour former des citoyens du monde

Dans le cadre de l'éducation à la santé et à la citoyenneté :

- Mise en place du CESC et du CVL
- Formation des délégués de classe : campagne électorale, journée élections avec la mise en place d'un bureau de vote, préparation au conseil de classe
- Le travail sur le règlement intérieur et les règles de vie dans l'école.

La rotation des élèves dans les salles de classe s'est bien mise en place. M. Fouquet souligne le bon respect des règles mises en place à la rentrée scolaire (attente en rang dans la cour, interdiction des mobiles dans les bâtiments). M. Bonnet remarque que ces nouvelles règles de fonctionnement entraînent un peu de retard des élèves et que les cours démarrent de fait 5mn plus tard. Serait-il possible d'avoir une sonnerie à 13h25 et non 13h30 ?

Il est rappelé que l'utilisation de la salle de travail qui se trouve à côté des salles de classe de CM2 est prioritaire pour ces classes. Les deux salles de travail ne sont ouvertes aux lycéens que par le service vie scolaire.

- Aménagement de la cour : jeux et équipements ont été commandés. En ce qui concerne le marquage au sol, un devis a été établi par un prestataire. Le terrain de basket réhabilité par une équipe de

parents volontaires dirigée par le Président du Vorstand est presque prêt. Il sera utilisé en dehors des heures de cours par les lycéens ou par de petits groupes animés par des lycéens, sous la responsabilité de M. Fouquet, Conseiller d'éducation.

- Jardin pédagogiques : Ce projet a reçu un 2^{ème} prix remis par la ville de Düsseldorf pour un projet sur les plantes médicinales et leur impact sur notre organisme.
- Poursuite du projet Togo : Des parents se sont engagés pour soutenir Mme Kloecker dans ce projet. Des liens sont établis avec une association allemande autour du développement durable.

5- Comité stratégique

Le rôle de ce comité mis en place en octobre 2013 est de définir une identité pour notre école, d'élaborer un projet d'avenir à moyen terme. Ce comité n'a pas de pouvoir de décision, il rédigera un rapport qui sera remis au comité de gestion en fin d'année scolaire.

Il est composé de membres permanents, 2 membres du Vorstand, de la Direction, de 2 enseignantes, d'un lycéen et de 2 parents d'élèves (M. Kastarsztein- M. Winz)

En fonction des thèmes abordés, le comité sollicitera des experts (finance, marketing, communication, droit). Six réunions sont prévues pendant l'année scolaire.

6- Programme d'éducation à l'orientation

Madame Feyeux présente le programme par niveau, ainsi que les actions communes (cf document annexé au PV)

Madame Caparros demande s'il serait possible d'intégrer dans le programme d'orientation des renseignements sur les études supérieures en Allemagne et à l'étranger. Madame Feyeux rappelle que la vocation première de l'établissement est de convaincre les élèves de poursuivre leurs études en France. Au lycée, nous n'avons pas de spécialiste des études supérieures en Allemagne, les élèves qui souhaitent étudier en Allemagne sont encouragés à se renseigner auprès du Berufsinformationszentrum (BIZ) de Düsseldorf. Les représentants des parents proposent la mise en place d'une équipe chargée de réaliser un annuaire des anciens élèves, il reste à trouver des volontaires pour effectuer ce travail.

Ce programme est approuvé à l'unanimité.

7- Voyages scolaires

- Voyage scolaire à Madrid pour les élèves de seconde qui suivent l'option espagnol. Ce voyage se déroulera du 2 au 9 février 2014. Le projet est approuvé à la majorité absolue des voix (1 abstention)

Les parents regrettent que certains voyages ne concernent qu'une minorité de la classe et que des enfants profitent de plusieurs voyages au cours de leur scolarité pendant que d'autres n'en font aucun. Ils demandent s'il ne pourrait pas y avoir une réflexion plus globale sur l'ensemble des projets au cours des années collège et lycée. Mme Feyeux précise que cette démarche serait cohérente avec le projet d'établissement qui prévoit de mettre en place un parcours culturel de l'élève pendant sa scolarité au LFdD. Le conseil du second degré est l'instance qui se prête à cette réflexion globale. Elle souligne cependant, et les enseignants le confirment, qu'un voyage exige un important travail de préparation et une lourde responsabilité pour les enseignants et ne relève que du volontariat.

Monsieur Bonnet évoque une proposition de voyage de M. Moralès. Il est demandé plus d'informations pour pouvoir le présenter au prochain CE.

8- Conventions

Le lycée a signé deux conventions pour l'année 2013-2014, l'une avec le service informatique de l'Académie de Grenoble (CARMI), l'autre avec l'Institut français pour la mise à disposition de salles.

Questions diverses :

- L'espagnol sera-t-il enseigné l'an prochain en 4ème? qu'en est-il du latin au lycée ?

Ces deux objectifs figurent dans le projet d'établissement voté en juin mais la mise en place de ces enseignements dépendra des contraintes budgétaires et des priorités fixées en fonction de ces contraintes.

- Un enseignement du français langue étrangère sera-t'il mis en place pour de nouveaux arrivants non francophones ?

Monsieur Fau répond que les enfants non francophones, peu nombreux actuellement, sont aidés par les professeurs des écoles dans le cadre des heures de soutien. Pour accueillir davantage d'élèves non francophones, il faudrait mettre en place un enseignement spécifique (FLE).

- Ne pourrait on pas aménager le hall d'entrée du collège ?

Ce sujet pourra être étudié en CVL par les lycéens.

- Les parents regrettent que le portail de la cour reste ouvert dans la journée.

La conformation de l'établissement a été pensée avec une entrée unique pour le primaire et le secondaire. Les horaires des cours dans le secondaire impliquent de nombreuses entrées et sorties dans la journée. Il n'est pas possible de surveiller en permanence l'entrée de l'école avec le personnel de surveillance dont l'école dispose. Il faudrait penser à d'autres solutions possibles (caméra reliée au secrétariat ?)

- Comité événementiel.

Ce comité serait chargé d'organiser en relation avec la direction de l'établissement tous les événements de l'année scolaire (Saint Martin, portes ouvertes, fête de fin d'année...). Il serait nécessaire d'avoir une personne qui coordonne ce comité. Les parents proposent de rechercher des personnes volontaires.

La secrétaire de séance,
Cecile LEMAISTRE



Le chef d'établissement,
Catherine FEYEUX

